

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 12 novembre 2010**  
**COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE**

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 octobre 2010

Ordre du jour :

### **1 AIRE DE STATIONNEMENT**

Le maire fait part au conseil municipal du dossier de l'aire de stationnement sur le village de Montclar. Concernant l'éclairage public, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) en application de la délibération du comité syndical du 19/11/2004 se propose d'être maître d'œuvre de l'opération.

Les missions du maître seront l'avant projet sommaire (APS), le projet détaillé, l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des marchés, la direction de l'exécution des travaux et l'aide apportée au maître d'ouvrage pour la réception des travaux et pendant la garantie de parfait achèvement.

La prestation du maître d'œuvre est un pourcentage du montant de l'opération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, confie la maîtrise d'œuvre d'éclairage public pour l'opération aire de stationnement au SDED et inscrit la rémunération de la prestation au budget primitif 2011.

### **2 CONTRAT D'ASSURANCE PERSONNEL**

Le maire fait part au conseil municipal du changement de gestionnaire pour le contrat risque statutaire (contrat personnel). Groupama confie cette gestion à l'une des ses filiales : CIGAC, à partir du 01/01/2011. Un nouveau contrat doit être signé.

Monsieur le Maire remet à l'assemblée un extrait du nouveau contrat d'assurance valable jusqu'au 31/12/2011.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de confier la gestion des risques statutaires au CIGAC à partir du 01/01/2011 et pour une durée de 1 an, et inscrit la cotisation au BP 2011

### **3 RECENSEMENT POPULATION**

Le recensement de la population aura lieu de la mi-janvier à la mi-février 2011.

Pour assurer cette mission, le conseil municipal nomme Monsieur le maire comme coordinateur communal. De plus, il est créé un poste de non titulaire pour faire face à des besoins occasionnels pour l'emploi d'un agent recenseur, non titulaire, à temps non complet pour la période allant de mi-janvier à mi-février 2011.

### **4 COMPTABILITE**

Le crédit relais, contracté pour les dégâts d'orage 2008, est à rembourser. Etant une ligne budgétaire, non prévue au BP 2010, monsieur le maire propose une décision modificative. La somme sera prise sur le solde des immobilisations en cours. Acceptée à l'unanimité des présents.

### **5 EAUX ASSAINISSEMENT**

Le maire remet une proposition concernant la tarification 2011 pour l'eau. A l'unanimité des présents, l'assemblée valide les tarifs pour 2011 comme suit :

Tarif eau :

- part fixe : 91 €
- M<sup>3</sup> < 250 m<sup>3</sup> : 1.10 €

- M<sup>3</sup> > 250 m<sup>3</sup> : 0.74€

Tarif assainissement :

- part fixe : 25 €
- Redevance collectif m<sup>3</sup> : 0.34 €

## **6 PERSONNEL COMMUNAL**

Suite au départ de l'adjoint administratif au 31 décembre 2010, la commune a recruté Mme Véronique VIALLET. Il est prévu un relais de deux mois pendant lequel les deux agents travailleront ensemble.

## **7 AIRE DE STATIONNEMENT – BORNAGE**

Tous les propriétaires limitant les parcelles communales de l'aire de stationnement ont été présents lors du bornage amiable. Le plan de bornage a été accepté par l'ensemble des propriétaires. Deux bornes supplémentaires ont été prévues dans le chemin de la calade.

## **8 DOTATION CANTONNALE**

Suite à la réunion de la dotation cantonale, Monsieur le maire remet à l'assemblée le programme prévisionnel 2001 pour la voirie et le patrimoine. Ont été inscrit, respectivement, 35000 € en voirie et 12000€ en patrimoine.

## **9 INFORMATIONS DIVERSES**

### Urbanisme

Déclaration de travaux de M. TRIOMPHE Michel pour la transformation d'un hangar agricole en maison d'habitation.

Déclaration de travaux de M. Raphaël GRANON pour la construction d'un abri bois pour chevaux.

Les déclarations n'apportant aucune remarque du conseil municipal, elles seront transmises au service de l'état pour instruction.

### Eau Historique

Le Maire remet un document concernant l'historique du réseau eau datant d'avant 1956.

### Déménagement Secrétariat

Le déménagement du bureau initialement prévu en novembre est reporté à début décembre.

## **10 QUESTIONS DIVERSES**

### Table d'Orientation

Le Maire présente un catalogue. Il propose de prendre contact avec les autres communes pour harmoniser l'esthétique des tables. Le chargé de cette affaire récupère le catalogue.

Le prochain conseil municipal est fixé au 17 décembre 2010 à 20h00

Fin de séance : 21h30